Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

5°LO

DÉPARTEMENT

DES

## **BOUCHES-DU-RHONE**

EXTRAIT DU 1 ID: 013-211300157-20241209-24\_05\_08A-DE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nº24.05.08

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33 Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 03 décembre

 Présents
 20

 Pouvoirs
 10

 Absents Excusés
 2

MEMBRES PRESENTS: Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÉRE, Sophie SURACE, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIBLLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

Evolyne LOUIS membre de l'association ne prend pas part au vote.

POUVOIRS: Corinne LE MEUT à Richard MALLIÉ, Stéphan PIERRACCINI à Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER à François DENIAU, Roger MOSSÉ à Evelyne LOUIS, Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Catherine FOULON à François DENIAU, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

ABSENTS EXCUSÉS: Hervé CAYLA, Julien BOULARD,

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

OBJET:
AVANCE SUR
SUBVENTION 2025 A
L'ASSOCIATION JH
FONT SAULIERE
EVENEMENTS

L'adoption du budget primitif pour l'exercice 2025 est prévue avant le 15 avril 2025.

Tenant d'une circonstance exceptionnelle, le besoin en trésorerie de l'association JH FONT SAULIERE EVENEMENTS, organisatrice du 7<sup>ème</sup> festival Jazz sous les Etoiles, nécessitent le versement d'une avance de subvention de 9 000 €, par anticipation de la somme qui lui sera attribuée en 2025.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission culturelle du 27 novembre 2024, Our l'exposé de Monsieur le Maire, Après avoir délibéré, A l'Unanimité,

AUTORISE le versement de l'avance sur subvention à l'association JH FONT SAULIERE d'un montant de 9 000 €.

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

AUTORISE ou son représentant à signer tout document afficient à cette

demande.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits Pour copie conforme.

Gertifièe exécutoire par le Maire, Compte tenu de la réception en Sous Préfecture le : et de la publication le : Ad J. M. J. Col.

C.M du 09/12/2024 Délibération n°24.05.08

Richard MALLIÉ, Maire.